

# Grand Poitiers Communauté urbaine

## Challenge de la Mobilité inter- établissements

### Qu'est-ce que le challenge de la mobilité des salariés ?

#### **Le Challenge fait peau neuve...**

L'objectif du Challenge est d'encourager les alternatives à l'utilisation individuelle de la voiture en valorisant le recours au vélo, covoiturage, transports en commun, télétravail, marche...

Les établissements participants s'inscrivent sur le site [jeparticipe.grandpoitiers.fr](http://jeparticipe.grandpoitiers.fr), puis doivent mobiliser le maximum de leur salariés à se déplacer autrement qu'en voiture durant le Challenge.

Les établissements ayant le meilleur taux de participation seront récompensés lors d'une remise des prix par les Vice présidents mobilité au mois de septembre (4 prix prévus selon la taille des établissements).

Il est clé en main et gratuit.

Depuis 2022 une cellule de conseil a été créée pour aider spécifiquement les employeurs dans leurs démarches et actions en faveur de la mobilité durable. Cet évènement vient donc enrichir l'accompagnement des employeurs proposé par Grand Poitiers.

### Comment participer ?

Pour participer c'est très simple :


Inscrivez votre établissement sur le site : inscription à venir


Mobilisez vos collaborateurs à l'aide du kit de communication en ligne gratuit.

Déroulez le Challenge !

## Contact

**Cellule de conseil en mobilité**

 [05 49 30 20 94](tel:0549302094)

 [Courriel](#)

### **GRAND POITIERS**

84, rue des Carmélites  
86 000 Poitiers  
Tel : 05 49 52 35 35

#### **HORAIRES :**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30